

La Feuille

des habitants de la vallée de Saurat

n°36
janvier 2020



Éditorial

Ce 102^e congrès des maires était le dernier de la mandature 2014-2020, qui a connu bien des épreuves et des bouleversements : des attentats meurtriers, des événements climatiques exceptionnels, les réformes institutionnelles, l'accroissement des tâches et du poids des tutelles, des restrictions des moyens alloués, des violences verbales et physiques sur les maires, les gilets jaunes... Toutes choses qui peuvent expliquer le découragement, le choix de ne pas se représenter en 2020 pour un grand nombre d'élus.

Les « maires au cœur de la République ». Tel était le titre de ce congrès. Le projet de loi « engagement et proximité », qui se discutait au même moment, devait redonner confiance aux maires, faciliter leur action et inciter de nouvelles générations à s'engager ; il semblait réaffirmer la supériorité de la commune dans une intercommunalité librement consentie, la libre définition de l'intérêt commun, de la répartition des compétences. Ce texte doit être soumis à l'Assemblée nationale : sera-t-il amélioré ? Sera-t-il adopté ? Qu'en restera-t-il ?

Le transfert de compétences municipales aux communautés de communes au 1^{er} janvier 2020, prévu dans la loi NOTRe, a pu être reporté au 1^{er} janvier 2026. Mais ce transfert a été combattu avec force par les maires interrogés. Tous défendaient la liberté de choix des communes ; la compétence eau-assainissement est revenue souvent dans les débats. Ce problème de l'eau est particulièrement pesant pour notre commune ; seul le « bourg-centre » bénéficie d'un réseau public d'eau et d'assainissement et, à partir de là, tout projet d'installation, de construction, d'agrandissement en dehors, est frappé d'une opposition par le service compétent. Nous demandons de façon insis-

tante depuis plusieurs années que le SMDEA trouve une solution à cette situation (cf. les dernières *Feuilles*). Les élus présents au congrès ont aussi défendu la nécessité de la différenciation, la liberté d'adaptation des « normes », des tutelles. Ainsi on pourrait reconnaître dans le PLU révisé les anciens hameaux d'estive ; de même on pourrait autoriser la transformation de granges en maison... la surface au sol est déjà consommée. Mais la règle « une habitation crée une zone interdite aux agriculteurs de 50 mètres de diamètre » l'empêche.

Une fois encore la réforme de la taxe d'habitation a été dénoncée car précipitée. Que sera la « compensation » promise par l'État mais basée sur l'année de référence 2017 ; toutes les évolutions entre 2017 et 2019 ainsi que l'inflation seront passées par pertes et profits. Quid encore de la décentralisation... Quel budget, quel pouvoir restera-t-il au département si on lui enlève la taxe foncière ?

L'amertume et la morosité caractérisaient donc le climat de ce congrès. Mais faisons le pari que les nouvelles équipes issues des élections en mars 2020 sauront défendre la liberté des communes et seront écoutées.

Je ne voudrais pas vous laisser sur une impression de pessimisme. L'exercice du mandat d'élus communal apporte aussi son lot de satisfaction, je puis en témoigner !

En attendant, je vous souhaite de passer d'excellentes fêtes de fin d'année et de nous retrouver pour célébrer 2020.

Anne-Marie Basséras

VŒUX 2020

Vous êtes invités
à la cérémonie des vœux
samedi 18 janvier à 11h30
à la Maisou d'Amount.

Actualités

de la commune



Vie locale

Vers une réduction des déchets et une augmentation du tri et du recyclage

Le SMECTOM du Plantaurel vient d'adopter un règlement de collecte des déchets ménagers et assimilés qui sera porté à la connaissance des administrés par la mise à disposition d'un guide de la collecte. Ces documents seront consultables et téléchargeables dans quelques semaines sur le site web du SMECTOM du Plantaurel et un exemplaire papier sera consultable en mairie.

L'objet de ce règlement est de fixer les conditions et modalités de collecte des déchets ménagers et assimilés. Il définit et précise les différentes catégories de déchets, ordures ménagères résiduelles (OMR), biodéchets, emballages recyclables, déchets verts, encombrants..., ainsi que les différents systèmes de collecte : bennes à ordures ménagères (BOM, sacs noirs), collectes sélectives (sacs jaunes, verre, papiers, tissus...), enlèvements spécialisés (grappins, bennes, électroménager...) et apports en déchetterie. Un barème des prix des services est édité par ailleurs chaque année après l'adoption du budget de fonctionnement du SMECTOM.



Ces formalisations sous forme de règlements et barèmes constituent les premières pierres d'un système qui vise à tendre vers zéro déchet ultime et 100 % des déchets collectés recyclés. Les étapes suivantes seront un déploiement de bacs individuels puis une tarification incitative et une extension des consignes de tri et de recyclage.

L'objectif étant de réduire fortement les déchets ultimes frappés par une taxe, la taxe globale sur les activités polluantes (TGAP) qui va augmenter de façon exponentielle dans les prochaines années à partir de 2020, et de trier au maximum pour recycler la totalité des déchets collectés.

L'objectif est ambitieux mais indispensable pour réussir la transition énergétique et la croissance verte fixées par les lois depuis le Grenelle de l'environnement.

Il est donc temps de réduire nos déchets, de trier et de recycler, nous sommes tous concernés, l'avenir de notre planète et de notre vallée est en jeu.



INFOS PRATIQUES

Ouverture de la mairie

Du lundi au vendredi de 14h à 17h, le samedi de 10h à 12h.
196 rue Albert-Sans • Tél : 05 61 05 67 19 • Fax : 05 61 05 54 27
Courriel : mairie-saurat@wanadoo.fr • Site : www.mairie-saurat.fr

Collecte des déchets

Ordures ménagères : le jeudi matin.

Sacs jaunes pour les emballages recyclables : le lundi matin, à sortir exclusivement le dimanche soir.

Encombrants : les sortir la veille du lundi de ramassage convenu par téléphone avec le SMECTOM : 05 61 68 02 02.

La déchetterie d'Arignac est ouverte du lundi au samedi, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

Culture à l'école

Une visite au château de Foix, un spectacle au centre culturel de Tarascon et un après-midi théâtre et arts plastiques à Foix pour les CM.



Devant une catapulte, au château de Foix



À l'atelier de taille de pierre



Léo et Ewenn vous racontent le spectacle vu à l'Estive, scène nationale de Foix et de l'Ariège. « *Jeudi 21 novembre, nous sommes allés à l'Estive voir un spectacle La nuit où le jour s'est levé. Trois jeunes hommes nous ont raconté l'histoire d'une femme, Suzanne, qui voulait adopter un enfant qui s'appelait Tiago, au Brésil. Elle avait un frère qui s'appelait Gino. Il s'inquiétait beaucoup pour elle. Les policiers ont mené une enquête pour savoir si Tiago était bien l'enfant de Suzanne. Elle racontait des mensonges au commissaire qui lui demandait de revenir tous les jours pour la questionner. Au bout d'un moment, elle a craqué : elle était tellement désespérée qu'elle a appelé l'amie d'une amie de Gino. Finalement, a-t-elle réussi à revenir en France avec Tiago ?* »



La nuit où le jour s'est levé, Olivier Letellier, 2019

Après une rencontre avec les comédiens, la classe a visité deux expositions d'arts plastiques au lycée Gabriel Fauré : une occasion de découvrir des œuvres contemporaines et d'admirer l'architecture du bâtiment.

Dernières infos de la communauté de communes du Pays de Tarascon

• Un pôle enfance-jeunesse-parentalité

Bientôt un nouveau centre de loisirs s'ouvrira à Tarascon-sur-Ariège. Le projet avance : terrain acquis, maîtrise d'œuvre attribuée, plans établis, le chantier débutera en 2020. Au delà de sa fonction de centre de loisirs, ce pôle permettra des passerelles entre la crèche, les écoles et la MJC et ainsi une meilleure qualité de service aux familles et à leurs enfants.

• Baisse du tarif du transport à la demande (TAD)

Actuellement de 3 € l'aller simple et de 5 € l'aller-retour, le tarif devient unique : 2 € par trajet, soit 4 € l'aller-retour.

• Aides à l'habitat

Les opérations d'aide au logement se poursuivront en 2020, essentiellement pour les économies d'énergies et pour les propriétaires bailleurs.

• Les contes du mercredi

Le réseau de bibliothèques intercommunales (LAD) propose un programme d'animations culturelles gratuites toute l'année, et en particulier des contes pour jeune public, les premiers mercredis de chaque mois.

Des nouvelles de Serge Laurent

À sa sortie de l'hôpital, Serge Laurent a été accueilli à l'EPHAD de Tarascon. Ayant perdu son autonomie, il a accepté cette solution avec le soutien de ses amis saurais qui lui ont promis d'aller le voir.

Épisode climatique de décembre

À la suite des vents violents et des pluies intenses, les agents de la commune n'ont pas chômé vendredi 13 et samedi 14 décembre et ont continué la semaine suivante. ENEDIS a placé un groupe électrogène dans la nuit de vendredi à samedi pour pallier la coupure d'électricité dans la soulane. Merci aux nombreux particuliers qui ont dégagé, tronçonné... pour libérer les passages sur les routes et les pistes.

La route du Souleilhan, depuis la pisciculture jusqu'à l'embranchement de la route du relais, est interdite à la circulation sauf pour les véhicules particuliers inférieurs à 3,5 tonnes.



Glissement de terrain route du Souleilhan



Allée de Stables

État civil

Décès

- Arlette Fournié, le 25 novembre, à l'âge de 82 ans
- Claude Datchary, le 4 décembre, à l'âge de 89 ans
- Yves Krettly, le 4 décembre, à l'âge de 72 ans
- Anny Moinard, le 7 décembre, à l'âge de 86 ans

Vie des associations

Le Saurathon

Ce furent deux journées intergénérationnelles où tous, petits et grands, ont eu à cœur de participer.

Le samedi après-midi, le concours de pétanque fut disputé par les adultes pendant que des jeux, des maquillages et le relais de la « Flamme des écoliers sauratois » étaient proposés aux enfants.

Pendant l'apéritif, les cracheurs de feu ont illuminé l'espace.

Merci à Najima et Ouarda pour le succulent tajine proposé aux convives.

La soirée s'est terminée en musique grâce au groupe « Comme à la maison », venu bénévolement pour le Saurathon.

Enfin, dimanche le loto a connu son habituel succès.

Les « tricoteuses » ont, comme l'an passé, bien vendu leurs travaux.

Une somme proche de 4 000 € pourra être reversée au Téléthon.



Fête des « Écoliers2Saurat »

Le 15 décembre, l'association des parents d'élèves a invité les écoliers, leurs parents et tout le village pour fêter l'approche de Noël. Le conteur Stéphane Garnier nous a emmenés dans un voyage musical à la découverte des Noëls du monde. Puis, sous la houlette de Valérie Chevalier, professeur des CP et CE, les élèves nous ont régales de leurs chants.

L'après-midi s'est terminé par le tirage de la tombola et un goûter au soleil.

